

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

### **Pour les locatifs :**

Réservation : pour validation il faut retourner le contrat de réservation accompagné de l'acompte de 30% du montant total du séjour incluant les frais de dossier de 15 €.

Le solde est à régler 30 jours avant la date de votre arrivée sauf accord avec la direction.

La réservation : Elle n'est effective qu'après le renvoi du contrat de réservation signé par le gérant accusant réception de l'acompte et du contrat.

La location : Elle sera à votre disposition à partir de 16h, votre arrivée est possible jusqu'à 20h. Vous devez libérer la location avant 10h le jour de votre départ.

Le séjour : Il prend effet au jour de réservation, en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé aucune réduction de prix ne sera accordée.

La caution : Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire détaillé. Le locataire doit contrôler et signaler toute anomalie le jour de son arrivée. Une caution de 300 € pour les mobil-home et de 500 € pour le chalet vous sera demandée lors de votre arrivée par chèque et 80 € pour le ménage par chèque également. Ils seront détruits en fin de séjour après inventaire. Si l'inventaire de sortie ne peut être effectué aux heures de bureau, vous serez informé par mail ou téléphone de la suite de la caution. Elle garantit la perte, la casse, la dégradation du matériel et la propreté. Le nettoyage du mobil home est à la charge du locataire. En fin de séjour, le mobil home doit être restitué en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Dans le cas contraire, il vous sera facturé forfaitairement 80 € de nettoyage. Si vous ne désirez pas faire le ménage, vous pouvez demander 48h avant votre départ le forfait ménage.

### **Pour les emplacements :**

Réservation : pour validation il faut retourner le contrat de réservation accompagné d'un acompte de 25% du montant total du prix du séjour incluant les frais de dossier de 7 €. L'acompte est déductible du séjour si la durée du séjour est respectée.

Le prix de base comprend un emplacement pour 1 à 2 personnes (si plus de personnes un tarif est à appliquer, maximum 6 personnes au total) et un véhicule (tente, caravane ou camping-car), l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Il existe également un prix de base pour un « stop camping-car » pour 1 à 2 personnes (arrivée après 18h et départ le lendemain avant 10h), ainsi qu'un emplacement pour 1 personne et 1 vélo.

Les frais annexes (électricité, personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, taxe de séjour, participation aux ordures ménagères etc...) ne sont pas inclus dans le prix de base et s'ajouteront à ce dernier.

L'emplacement : Il sera à votre disposition à partir de 15 heures, votre arrivée est possible jusqu'à 20h. Vous devez libérer l'emplacement avant 11h le jour de votre départ.

Le règlement du séjour doit se faire au plus tard la veille du départ. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

## **CONDITIONS GENERALES**

Le règlement de l'acompte peut se faire soit par :

Chèque à l'ordre de la SAS VINTAGE LES GRANGES, Carte bancaire sur notre système de réservation en ligne ou par téléphone, chèques vacances (ANCV), virement.

Pour le virement voici nos coordonnées bancaires :

Notre numéro de compte international (IBAN) : FR 76 3000 4019 6900 0101 5626 770

Code identification de la banque (BIC) : BNPAFRPPXXX Nom de la banque : BNP Paribas à Biars sur Cère

Adresse : BNP PARIIBAS BIARS CERE - Nom du titulaire du compte : SAS VINTAGE LES GRANGES

### **Assurances**

Le locataire doit posséder une assurance responsabilité civile d'incendie, d'intempéries, de catastrophes naturelles...

Il doit informer son assureur de sa location au camping Les Granges.

### **Annulation**

Nous vous conseillons vivement de souscrire à une assurance annulation auprès de notre prestataire CAMPEZ COUVERT, le document de souscription est disponible sur notre site internet, le lien se fait automatiquement lors de votre réservation en ligne si vous optez pour l'option.

### **Accès**

Le camping est ouvert du 04 mai au 28 septembre 2024

Le bureau d'accueil est ouvert en haute saison de 9h à 13h et de 15h à 20h.

Et en basse saison de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le camping est ouvert de 8h à 22h.

Après 22h, vous devrez garer votre véhicule sur le parking extérieur.

### **Groupes et mineurs**

Les groupes doivent être encadrés par des accompagnateurs diplômés.

Aucun mineur n'est accepté sans la présence d'un parent.

### **Eco-participation**

Une participation aux ordures ménagères vous sera demandée pour tout séjour dans notre camping, soit : 0,50 €/nuitée/séjour.

### **Animaux**

Les animaux tenus en laisse sont admis sur le terrain et ne doivent en aucun cas être laissés seuls sur l'emplacement ou dans les locatifs. Ils doivent obligatoirement être vaccinés, tatoués et traités contre les puces.

Ils ne sont pas admis dans l'enceinte de l'épicerie et la piscine.

Nous n'acceptons pas les chiens des catégories 1 et 2.

### **Litiges**

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

CM2C, 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS Téléphone : 01 89 47 00 17.

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Le camping est fermé de 22h00 à 8h00.

Après 22h00, veuillez laisser votre véhicule sur le parking extérieur.

Pour la sécurité de vos enfants, la vitesse est limitée à l'intérieur du camping à 10 Km/h.

Il est demandé de circuler en silence dans les allées, dans les sanitaires et de respecter le sommeil du voisin après minuit.

La baignade est non surveillée, les enfants doivent être surveillés par un adulte.

**Par mesure d'hygiène, les shorts de bains et les bermudas sont interdits dans la piscine, seul le slip de bain et boxer de bain sont autorisés.**

Les objets gonflables sont également interdits dans la piscine. Le passage sous la douche et au pédiluve est obligatoire pour accéder à la piscine.

Il est interdit de manger ou de fumer sur la plage de la piscine.

La piscine ouvre de 10h le matin jusqu'à 21h le soir.

Les chiens doivent être tenus en laisse et vaccinés conformément à la législation en vigueur.

Les chiens ne doivent sous aucun prétexte être laissés seuls.

**Les barbecues électriques et les planchas sont interdits pour ne pas surcharger le réseau électrique.**

L'utilisation de l'eau de javel n'est pas autorisée pour permettre le bon fonctionnement des fosses septiques.

Les poubelles sont à déposer dans les containers qui se trouvent à l'extérieur du camping près du terrain de volley.

Vous pouvez également déposer vos déchets compostables, dans le lieu indiqué.

**Il n'y a pas de borne de recharge pour les véhicules électriques.**

Camping les Granges\*\*\* 46110 VAYRAC (France) – Tel : (33) (0)5.65.32.46.58

Inscription au RCS Cahors : 978 095 172 000 18